



## **Porte de la Chapelle : Face à l'augmentation du trafic de crack, Paris demande l'intervention urgente de l'Etat**

**Quelques semaines après l'évacuation du squat dit de « la Colline » dans le secteur de la Porte de la Chapelle et alors que la Ville de Paris avait demandé à ce qu'un dispositif d'hébergement et de prise en charge sanitaire d'ampleur soit déployé pour accompagner les usagers de drogue, la situation continue de se dégrader. Face à l'urgence, la Ville de Paris demande une intervention de l'Etat dans les plus brefs délais afin de garantir l'ordre public, la prise en charge médico-sociale des usagers de drogues et la sécurité des parisiennes et des parisiens.**

Dès le 27 juin, après l'évacuation du squat dit de « la Colline », le dispositif d'hébergement avec accompagnement médico-social piloté par l'État pas permis d'éviter la réinstallation rapide d'une grande partie des occupants. Quelques semaines plus tard, la situation s'est à nouveau dégradée avec une nouvelle zone d'implantation de trafic et de consommation sur le Boulevard Ney, à proximité immédiate des habitations et des commerces.

Les équipes de la Ville présentes sur le terrain constatent aujourd'hui un retour alarmant de scènes ouvertes de consommation et de trafics de drogue sur le Nord-Est parisien, des conditions sociales et sanitaires dégradées et des scènes de violences intolérables qui obligent collectivement les pouvoirs publics à des actions d'ampleur.

Le 11 juillet dernier, Anne Hidalgo a interpellé le Premier Ministre afin d'engager une action rapide et commune entre les services de l'État et les services de la Ville pour faire face à cette dégradation de la situation intolérable pour les riverains et le manque de dispositifs adaptés d'accompagnement médico-social. La Ville de Paris a également proposé des solutions d'accompagnement et de prise en charge dans le cadre de la préparation du Plan Priorité Prévention de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) dont la date de sortie reste inconnue. Dans l'attente de la réponse du Premier Ministre, la Ville a de nouveau alerté, la semaine dernière, la Préfecture de Police, la Préfecture de Paris et l'Agence Régionale de Santé. Une réunion s'est tenue cette semaine à l'Hôtel de Ville avec les services de l'Etat afin de travailler à des réponses immédiates et

urgentes en termes de sécurité et d'accompagnement sanitaire et social, compétences relevant de l'État.

Selon Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris chargée des questions relatives à la sécurité et de la prévention : « Il est désormais urgent que l'Etat se mobilise sur deux volets essentiels : d'une part, renforcer la présence des forces de l'ordre, à la Porte de la Chapelle, sur le Boulevard Ney et dans le secteur Stalingrad pour garantir la sécurité des riverains, lutter contre les violences et agressions, et agir contre le trafic à ciel ouvert. D'autre part, l'Etat doit accroître ses dispositifs de prise en charge et d'hébergement avec accompagnement médico-social, seuls à même d'apporter des réponses adaptées aux situations sanitaires. »

Pour Anne Souyris, adjointe chargée de la santé: « Dans le cadre de ses compétences, la Ville a travaillé depuis plusieurs mois maintenant à un renforcement des maraudes associatives en direction du public usager de drogues. La ville prendra toute sa part dans la mise en place des dispositifs innovants que nous appelons de nos vœux et nous nous sommes d'ores et déjà engagés à renforcer les actions menées et leur coordination. En parallèle, la Municipalité a engagé des interventions renforcées en matière de propreté et de salubrité »

Parce qu'il est nécessaire d'envisager sans délais les mesures de court terme et celles à vocation pérenne, la Ville de Paris souhaite que les services de l'Etat élaborent un plan d'action d'urgence sur ces différents sites pour garantir la sécurité des habitants et renforcer ses dispositifs sanitaires. La Ville s'y associera pleinement, dans le cadre de ses compétences, comme elle l'a toujours fait sur ce sujet.

**Contact presse** : Ismail Mansouri / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61